REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

COMMUNIQUE N°009-2026/CNDH-P.I.

Relatif à la recrudescence des attaques sur les axes routiers

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) demeure très préoccupée par la recrudescence des attaques sur les axes routiers, constitutives d'atteintes notamment, aux droits à la vie et à l'intégrité physique, à la liberté d'aller et venir, au droit de propriété. Elles affectent également la jouissance certains droits économiques et sociaux, tels que le droit à l'alimentation (en particulier l'accès aux denrées de première nécessité) et le droit au travail.

Face à cette situation et sur le fondement, notamment de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturel du 16 décembre 1966, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981, des quatre conventions de Genève et leurs protocoles relatifs aux droits International Humanitaire (DIH), la CNDH :

- condamne ces attaques ignobles contre les populations civiles ;
- rappelle à l'Etat sa responsabilité première de protéger les populations et leurs biens ;
- invite les autorités à tout entreprendre pour faire cesser les exactions portant atteintes à la liberté de mouvement sur les axes routiers ;
- appelle les autorités à prendre des mesures idoines pour accompagner les personnes morales et physiques touchées par ces attaques ;
- réitère son soutien aux Forces Armées Maliennes (FAMas) dans la lutte contre les groupes terroristes dans le strict respect des droits de l'Homme et du DIH.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA COMMUNICATION
ORTM
Arrivé sous le N° .....
du 11/05/26

Bamako, le 11 mai 2026
La Présidente par intérim

Me Aïssata Founé TEMBELY
Chevalier de l'Ordre National

CONTACT **: Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali**
E-mail : contact@cndhmali.ml ; site web : www.cndhmali.ml, Siège de la CNDH : Rue *359*-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000